

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande écrite de renseignements, no 2  
en date du 9 novembre 1999

**Demandeur :** Option Consommateurs

---

**Question 1) Référence : SCGM-1, doc. 1, p. 2, ligne 12 et p. 5, ligne 1**

*« La croissance de plus de 4% des livraisons, normalisées pour la température, dans les marchés résidentiel et surtout commercial ».*

Pourriez-vous ségréguer la croissance des livraisons pour identifier la portion attribuable au marché résidentiel et celle attribuable au marché commercial ?

---

**Réponse :**

La portion attribuable au marché résidentiel est de 0,5% tandis que celle du marché commercial est de 3,5%. Dans une autre optique, nous pourrions évaluer la croissance dans chacun de ces marchés de manière distincte. Ainsi, la croissance au résidentiel a été de 2% par rapport à l'année 1997-1998 tandis que celle du commercial a été de 5%.